

COMMENT INSCRIRE VOTRE PROJET ?

» **Que vous soyez auteur** ou responsable de la candidature du projet, remplissez le formulaire d'inscription. Faites-le signer par un représentant syndical et un représentant patronal de votre établissement (de préférence, les coprésidents du comité paritaire de santé et de sécurité du travail). Vous devez aussi joindre croquis, photo, vidéo ou autre document pour illustrer votre projet.

Faites parvenir votre dossier d'inscription à l'ASSTSAS au plus tard le 19 février 2010.

LES CATÉGORIES DE PROJETS

Votre projet doit viser la santé physique ou psychologique des travailleurs de votre établissement et s'inscrire dans l'une des catégories suivantes.

1 » Solution à un problème de santé et de sécurité du travail

Une méthode de travail, un équipement, une production originale (vidéo, affiche, brochure, multimédia, etc.), un aménagement, une intervention ou un projet organisationnel qui a solutionné un problème vécu par le personnel.

2 » Promotion de la santé

Une activité (jeu, concours, campagne, etc.) ou un programme de santé globale qui vise à promouvoir de saines habitudes de vie pour le mieux-être des travailleurs.

Les projets soumis aux Prix reconnaissance de la CSST sont admissibles au concours Pleins feux sur l'innovation de l'ASSTSAS.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

» **Le concours s'adresse exclusivement** aux employés et aux cadres des établissements du secteur de la santé et des services sociaux.

L'ASSTSAS se réserve le droit de rejeter les candidatures n'ayant pas été présentées de façon claire et lisible avant la **date limite du 19 février 2010**.

Les décisions du jury sont sans appel. Si aucune candidature n'est jugée acceptable, aucun prix ne sera attribué.

Un candidat peut présenter plusieurs propositions.

Les prix seront remis dans le cadre du colloque de l'ASSTSAS, au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, les 27 et 28 avril 2010. L'ASSTSAS remboursera les frais de déplacement, d'hébergement et d'inscription au colloque des auteurs des projets gagnants des Prix du jury (deux personnes maximum par projet), et ce, conformément à sa politique.



BREVET ET DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

» **Le candidat conserve tous les droits** de propriété intellectuelle de sa proposition. Si le candidat compte soumettre une demande de brevet, l'ASSTSAS lui conseille de ne pas participer au concours afin de minimiser les risques inhérents à une divulgation publique de son innovation.

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 1 900 565-OPIC (www.opic.gc.ca).

SIXIÈME ÉDITION

PLEINS
FEUX
SUR
L'INNO
VATION

ASSTSAS



ensemble en prévention

www.asstsas.qc.ca

30
TRENTE
ANNÉES
D'EXPERTISE
EN PRÉVENTION

VOTRE **GÉNIE** ÉCLAIRE ?
VOS IDÉES **ILLUMINENT** ?
SORTEZ DE L'OMBRE !



» Un concours pour tous

Faites découvrir vos innovations, vos initiatives et vos activités de prévention qui contribuent à l'amélioration de la santé physique ou psychologique du personnel dans votre milieu de travail.

Le concours Pleins feux sur l'innovation s'adresse à tout le personnel des établissements de santé et de services sociaux. L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS) souhaite présenter votre idée de génie !



» Les Prix du jury

Parmi les projets présentés à l'ASSTSAS, un jury sélectionnera des gagnants en fonction de plusieurs critères et catégories : efficacité, originalité, clarté du message, facilité d'utilisation, durabilité de la solution, possibilité de généralisation, impact positif sur la clientèle et sur les travailleurs, etc.



» Les Prix du public

Les auteurs des projets gagnants sélectionnés par le jury seront invités à exposer leurs productions au Salon de l'innovation du colloque 2010 de l'ASSTSAS. Les participants au colloque seront appelés à voter pour les gagnants des Prix du public.

PLEINS
FEUX
SUR
L'INNOVATION

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplissez un formulaire par projet soumis au concours et retournez-le avant le 19 février 2010.

» NOM DU RESPONSABLE DE LA CANDIDATURE :

» FONCTION :

» ÉTABLISSEMENT :

» SITE DE L'ÉTABLISSEMENT :

» ADRESSE :

» TÉLÉPHONE :

» TÉLÉCOPIEUR :

» COURRIER ÉLECTRONIQUE :

INFORMATIONS SUR LE PROJET

» CATÉGORIE :

1. Solution à un problème de santé et de sécurité du travail
 2. Promotion de la santé

» NOM DU PROJET :

» DOCUMENT CI-JOINT :

affiche brochure vidéo schéma plan photo autre

» Joignez également une description écrite du projet

(maximum une page : nature du problème, description de la réalisation, résultats et coûts du projet).

» Désirez-vous que l'ASSTSAS vous retourne vos documents ?

Oui Non

AUTORISATION POUR LA DIFFUSION DES PROPOSITIONS ET DÉCLARATION DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Nous, soussignés (responsable de la candidature, auteur(s) du projet, représentant patronal, représentant syndical), autorisons l'ASSTSAS à présenter notre projet dans la revue *Objectif prévention* et sur son site Internet. Nous dégageons l'ASSTSAS de toute responsabilité pour tout préjudice que nous pourrions subir à la suite des décisions prises ou de l'utilisation des documents que nous avons transmis.

» NOM DU RESPONSABLE DE LA CANDIDATURE :

FONCTION :

SIGNATURE :

» NOM DE L'AUTEUR DU PROJET :

FONCTION :

SIGNATURE :

» NOM DE L'AUTEUR DU PROJET :

FONCTION :

SIGNATURE :

» NOM DU REPRÉSENTANT PATRONAL :

FONCTION :

SIGNATURE :

» NOM DU REPRÉSENTANT SYNDICAL :

FONCTION :

SIGNATURE :



Faites parvenir le formulaire
et les documents requis
avant le 19 février 2010
à l'adresse suivante :

ASSTSAS – Concours Pleins feux sur l'innovation
5100, rue Sherbrooke Est, bureau 950
Montréal (Québec) H1V 3R9

Téléphone : 514 253-6871 ou 1 800 361-4528
Télécopieur : 514 253-1443